



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

801

B832

A 743,109

DUPL

LES
IDÉES LATENTES

DU LANGAGE

LEÇON FAITE AU COLLÈGE DE FRANCE

POUR LA RÉOUVERTURE

DU COURS DE GRAMMAIRE COMPARÉE

LE 7 DÉCEMBRE 1868

PAR

M. MICHEL BRÉAL

PROFESSEUR



PARIS

LIBRAIRIE DE L. HACHETTE ET C^{ie}

BOULEVARD SAINT-GERMAIN, N^o 77

—
1868



801
B832

LES
IDÉES LATENTES
DU LANGAGE

LEÇON FAITE AU COLLÈGE DE FRANCE

POUR LA RÉOUVERTURE

DU COURS DE GRAMMAIRE COMPARÉE

LE 7 DÉCEMBRE 1868

PAR

Jules Alfred.

M. MICHEL BRÉAL

PROFESSEUR



PARIS
LIBRAIRIE DE L. HACHETTE ET C^{ie}
BOULEVARD SAINT-GERMAIN, N^o 77

1868

1701

Vignaud
10-24-30

LES

IDÉES LATENTES

DU LANGAGE.

En retrouvant ici, après un long intervalle, de fidèles compagnons d'étude, je me sens à la fois honoré et encouragé. En même temps, c'est avec une joie sincère que je vois se présenter de nouvelles recrues, qui achèveront d'établir solidement parmi nous les recherches de philologie comparative. Mis en possession des connaissances nécessaires à l'âge où l'esprit apprend vite et retient aisément, n'ayant pas à craindre les difficultés et les tâtonnements qui ont retardé la marche de leurs aînés, ils pourront choisir de bonne heure, dans le champ d'études qui se présente devant eux, le point où ils voudront porter leurs efforts. De quelque côté qu'ils se tournent, ils sont sûrs de trouver un sol qui les récompensera amplement de leur travail.

Si la grammaire comparative de notre famille de langues a commencé, comme il était naturel, par

3-27-36 711 FN

l'observation des lois phoniques, si l'on a d'abord dressé l'inventaire général des racines et des flexions, il ne s'ensuit pas que nos recherches doivent être bornées à la phonétique et à l'étymologie, et que les autres parties de la grammaire nous restent interdites. La syntaxe commence seulement aujourd'hui à avoir une base solide, depuis que l'histoire des idiomes nous révèle le véritable caractère et la signification primitive de chaque flexion, et nous montre, par les pertes que les diverses langues ont subies, les modifications qu'elles ont dû apporter à l'emploi des formes qui leur restent. Déjà les travaux de syntaxe comparative se succèdent à des intervalles plus rapprochés, et le moment n'est pas loin où cette partie de la grammaire devra s'ouvrir, comme les autres, aux enseignements de la méthode nouvelle.

D'un autre côté, de remarquables travaux, dont la grammaire allemande de Grimm est le modèle le plus célèbre, montrent ce que l'étude d'une langue gagne en clarté et en charme, quand son état présent n'est pas artificiellement séparé du passé, et quand sous l'air moderne d'un idiome, notre œil apprend à discerner l'œuvre des générations disparues. Un livre comme celui que je viens de vous citer, loin d'épuiser la matière, ouvre à l'activité philologique une carrière sans bornes. Une fois qu'on cesse de voir dans le langage un assemblage de règles sans cause et d'exceptions sans raison, une fois que les dates s'introduisent dans la grammaire et que les faits se disposent par séries successives,

le besoin de précision s'accroît à chaque découverte nouvelle et les recherches de détail deviennent le complément indispensable des ouvrages d'ensemble. De même que l'histoire d'une nation s'accroît et se transforme tous les jours par l'histoire particulière de ses provinces, par l'étude approfondie de ses institutions ou par de simples biographies, de même il y a place, dans chaque idiome, à une quantité de travaux sur le caractère et le rôle des dialectes, sur les différentes parties du mécanisme grammatical ou sur l'histoire des mots, qui sont les personnes du langage. Toutes les parties de cette même grammaire allemande de Grimm qui avait pu paraître un instant un monument achevé et définitif, sont reprises aujourd'hui en sous-œuvre. Les divisions par périodes que l'auteur avait établies, aussi bien que les dialectes qu'il avait distingués, sont devenus le sujet d'ouvrages spéciaux, et nous voyons aujourd'hui paraître des grammaires comparées du souabe, du bavarois, de l'allémanique. Les phénomènes grammaticaux que Grimm avait rassemblés dans une seule classe et placés sur la même ligne sont soumis à une analyse nouvelle, et grâce à des instruments d'observation plus parfaits, on découvre des formations successives là où l'illustre germaniste avait cru voir les variétés simultanées d'un même type. C'est ainsi que notre science va toujours se développant, et tendant de plus en plus à changer sa dénomination de grammaire comparée, qui peut prêter à des équivoques, contre son nom véritable, celui de grammaire historique. Pussions-nous voir bientôt en

France, pour l'étude de notre langue, une activité pareille, bien digne de tenter l'ambition de jeunes gens instruits et curieux ! Il n'est point de recherche, si spéciale qu'elle soit, qui ne soit capable d'inspirer le plus vif intérêt, du moment que l'auteur, ne perdant pas de vue l'état général de la science, sait la place que son travail occupera dans l'œuvre commune. Il n'est point de patois, si obscur et si humble qu'il paraisse, qui ne devienne précieux aux yeux de l'historien et cher à un patriotisme intelligent, si nous songeons que chaque dialecte contient une portion de notre passé et représente une des facettes du génie national.

N'avons-nous pas vu récemment la chronologie s'introduire jusque dans une période de nos langues pour laquelle il ne nous reste aucun document écrit, et que nous pouvons seulement atteindre par un travail d'induction scientifique ? Vous savez tous que la comparaison des idiomes indo-européens permet de reconstruire, au moins en ses traits généraux, la langue dont ils sont sortis. C'est à cette langue primitive que l'un des maîtres de notre science, M. George Curtius, essaye d'appliquer la méthode historique : s'aidant des observations les plus fines et les plus sagaces, il démêle les créations grammaticales qui, en se suivant et en confondant leurs effets, ont produit la langue qui existait au moment de la séparation de nos idiomes, et dans ce passé lointain, qui jusqu'à présent n'apparaissait à nos yeux que comme un ensemble confus, il distingue sept périodes successives. Quand même les divisions

marquées par le savant philologue devraient être en partie contestées, il faut saluer son ouvrage comme un progrès remarquable de notre science : par les controverses qu'il suscitera comme par les éclaircissements qu'il réclame, il servira de point de départ à toute une série de recherches nouvelles. Vous le voyez, partout où nous portons nos regards, les travaux se présentent à nous en grand nombre. Ne craignons donc point que le terrain manque devant nous, puisqu'au contraire, à mesure que notre science a marché, elle a senti le sol s'affermir sous ses pas et l'espace s'élargir devant elle !

Il y a un autre ordre d'études qu'on distingue habituellement de la grammaire comparative et qu'on a été quelquefois jusqu'à lui opposer. C'est cet assemblage de principes et d'observations dont Port-Royal a donné le premier modèle, et qui est connu sous le nom de grammaire générale ou philosophique. Mais puisque la grammaire générale se propose de montrer le rapport qui existe entre les opérations de notre esprit et les formes du langage, comment pourrait-elle se trouver en opposition avec une science dont l'objet est d'analyser ces formes ? Il est bien plus vrai de dire qu'elle trouvera dans les observations de la linguistique un surcroît d'intérêt et de solidité. En effet, ou bien les théories de la grammaire générale seront confirmées par l'examen scientifique des divers idiomes parlés sur la surface du globe, et alors les travaux des philologues seront la justification et la contre-épreuve de cette philoso-

phie du langage ; ou bien, sur certains points, il y aura désaccord entre les opérations de notre esprit, telles que la psychologie et la logique les décrivent, et les procédés du langage constatés par l'analyse philologique, et ce sera pour nous un avertissement de remonter jusqu'à l'origine de cette divergence et d'en trouver le principe. Une pareille recherche ne peut manquer d'être féconde, et tout dissentiment entre la grammaire philosophique et la grammaire expérimentale, doit conduire à des données nouvelles sur la nature du langage ou sur le développement de l'esprit humain.

C'est à ce genre d'étude qu'au retour de l'année j'emprunte de préférence le sujet d'un premier entretien. Déjà, dans une occasion semblable, j'ai essayé de vous montrer que la signification des mots peut survivre à l'altération de leur forme, et même profiter de cette altération. Je voudrais aujourd'hui vous présenter un autre côté du langage par où l'esprit et le corps des mots (je veux dire leur sens et leur forme) ne se trouvent point en une correspondance exacte. Je me propose de montrer qu'il est dans la nature du langage d'exprimer nos idées d'une façon très-incomplète, et qu'il ne réussirait pas à représenter la pensée la plus simple et la plus élémentaire, si notre intelligence ne venait constamment au secours de la parole, et ne remédiait, par les lumières qu'elle tire de son propre fonds, à l'insuffisance de son interprète. Nous avons une telle habitude de remplir les lacunes et d'éclaircir les équivoques du langage, qu'à peine nous sentons ses im-

perfections. Mais si, oubliant pour un instant ce que nous devons à notre éducation, nous examinons un à un les éléments significatifs dont se composent nos idiomes, nous verrons que nous faisons honneur au langage d'une quantité de notions et d'idées qu'il passe sous silence, et qu'en réalité nous suppléons les rapports que nous croyons qu'il exprime. J'ajoute que c'est parce que le langage laisse une part énorme au sous-entendu, qu'il est capable de se prêter au progrès de la pensée humaine. Une langue qui représenterait exactement tout ce qui, à un moment donné, existe dans notre entendement, et qui accompagnerait d'une expression tous les mouvements de notre intelligence, loin de nous servir, deviendrait pour nous une gêne, car il faudrait qu'à chaque notion nouvelle la langue se modifiât, ou que les opérations de notre esprit restassent toujours semblables à elles-mêmes, pour ne pas briser le mécanisme du langage.

En terme de grammaire, on appelle *ellipse* l'omission d'un mot nécessaire au sens de la phrase. Mais ce n'est point de cette sorte d'ellipse que je me propose de vous entretenir : celle dont je veux vous parler est d'une nature plus cachée. Elle a son siège dans le corps des mots, et on pourrait l'appeler *ellipse intérieure*, s'il ne valait pas mieux désigner cet ordre de phénomènes sous le nom plus général d'*idées latentes du langage*.

Commençons par un exemple très-simple, que nous emprunterons, pour plus de clarté, à la langue

française. Tout le monde connaît ce procédé grammatical qu'on appelle la dérivation, et qui consiste à tirer d'un mot, à l'aide d'un suffixe, un mot nouveau qui soit avec le premier dans un certain rapport de signification. L'une des syllabes dérivatives les plus usitées dans notre langue est le suffixe *ier*, qui répond au latin *aris*, *are* et *arius*, *arium*. Non-seulement ce suffixe a passé en français, grâce à un grand nombre de mots latins qui en étaient revêtus, mais il est encore actuellement vivant, c'est-à-dire qu'il a servi et qu'il sert encore tous les jours à former des dérivés nouveaux, qui sont le bien propre de notre idiome. C'est ainsi que des mots *pomme*, *figue*, *amande*, nous avons fait *pommier*, *figuier*, *amandier*. D'après ces noms, nous pourrions croire que le sens du suffixe *ier*, c'est de marquer que le mot dérivé produit l'objet exprimé par le mot primitif. Mais, d'un autre côté, nous avons des noms comme *encrier*, *huilier*, *herbier*, *colombier*, où le suffixe *ier* marque, non pas la production, mais le réceptacle. On dira peut-être que l'idée de contenance a conduit à celle d'origine, et que ces deux sens, en réalité, n'en forment qu'un. Mais dans laquelle de ces deux catégories rangerons-nous, par exemple, le mot *prisonnier*, où la syllabe *ier* marque, non pas l'agent qui produit, ni le lieu qui contient, mais au contraire l'objet qui est contenu ? D'un autre côté, si de *prison* nous avons fait *prisonnier*, c'est-à-dire l'homme renfermé en prison, de *geôle* notre langue a tiré, à l'aide du même suffixe, le mot *geôlier*, qui a un sens tout différent. Ce n'est pas

tout : le rapport de signification qui unit le mot *chevalier* à son primitif *cheval* n'est pas le même qui unit *bouvier* à *bœuf*, ni *lévrier* à *lièvre*. Il serait aisé de multiplier ces exemples ; mais ils suffisent pour montrer que notre esprit est obligé de suppléer à l'équivoque produite par un signe dont le sens est si changeant.

Il ne serait pas impossible, sans doute, de concevoir un rapport assez abstrait pour convenir uniformément à tous ces dérivés, surtout si, par la pensée, nous rétablissons le neutre, que notre langue a perdu. Mais examinons ce qui se passe dans notre intelligence quand nous employons ces mots : notre esprit, chaque fois, sous-entend une relation de nature concrète et d'espèce particulière. Le mot *voiturier* désigne un homme qui conduit une voiture, tandis que le mot de *carrossier* est donné à celui qui fabrique des carrosses ; un *cuirassier* est un soldat armé d'une cuirasse ; mais un *armurier* est celui qui forge ou qui vend des armures. L'esprit devine ou sait par tradition des rapports qui ne sont nullement exprimés par les mots, et notre entendement achève ce qui est seulement indiqué par le langage.

Il se peut qu'à l'origine de nos idiomes l'homme ait d'abord essayé d'égaliser le nombre des suffixes à celui des relations que son esprit concevait. Mais c'est là une entreprise à laquelle il a dû renoncer bientôt, en présence de la variété des rapports qu'une expérience croissante lui faisait découvrir. Aussi, à mesure que les idiomes avancent en âge, ces auxiliaires de la pensée, loin d'augmenter en

nombre, comme on pourrait le croire, tendent plutôt à diminuer. Les suffixes les plus usités étouffent les autres, c'est-à-dire que notre esprit, se contentant d'un certain nombre de signes, se confie de plus en plus à l'intelligence aidée par la tradition. Nous possédons, il est vrai, des langues artificielles où la seule terminaison du mot indique la place que l'objet désigné occupe dans la classification scientifique : la nomenclature chimique, par exemple, est une sorte de catalogue parlé où tout changement dans la composition d'un corps entraîne un remaniement dans son nom. Mais il faut considérer que parmi la quantité infinie de rapports que peuvent avoir entre eux les objets du monde extérieur, la langue de la chimie choisit seulement un petit nombre et néglige de donner une expression aux autres : c'est un idiome qui n'arrive à la précision que par la plus stricte spécialité. Au contraire, le langage ordinaire, qui doit suffire à l'universalité de nos connaissances, se dispense avec raison de cette rigueur scientifique et, sans viser à un ordre impossible, il fait entrer les idées nouvelles dans les cadres élastiques qu'il tient des âges précédents.

Voyons maintenant si dans les noms primitifs, c'est-à-dire dans ceux qui proviennent, non d'un autre mot, mais immédiatement d'une racine, la forme serre l'idée de plus près. Je prends en grec les substantifs qui se composent d'une racine et du suffixe *ο*. Nous avons, par exemple, *ἀγός* « le conducteur, le chef », *δόμος*, « la maison », *τρόμος*, « l'action de trembler », *σκοπός*, « le but », qu'on

fait venir ordinairement des verbes, ἄγω, « je conduis », δέμω, « je bâtis », τρέμω, « je tremble », σέπτομαι, « je regarde », quoiqu'il soit plus juste de dire qu'une même racine a donné naissance, d'une part au nom, de l'autre au verbe. Si nous examinons de plus près ces substantifs, nous voyons bien que leur formation grammaticale est identique : mais ils sont loin de nous présenter de la même manière l'idée exprimée par la racine. Les uns attachent cette idée à un être ou à un objet qui fait l'action : ainsi ἄγός est celui qui conduit, ἀρχός celui qui commande, τροχός est la roue qui court, ὄχος le char qui transporte. Les autres prennent l'idée marquée par la racine dans le sens passif et représentent un être ou un objet qui a subi l'action : ainsi δόμος désigne ce qui a été bâti, la maison ; λοπός s'applique à ce qui se pèle ou ce qui a été pelé, l'écorce ; σκοπός veut dire ce qui est regardé, le but. Enfin, d'autres marquent d'une façon abstraite l'action elle-même : δρόμος est l'action de courir, comme τρόμος celle de trembler et στόνος celle de gémir. La même formation peut donc correspondre à des catégories logiques fort différentes : d'une seule classe de mots, notre esprit a tiré des noms à signification active, passive et abstraite. Il serait aisé de faire sur le latin ou le sanscrit la même épreuve que sur le grec : en sanscrit, par exemple, le suffixe *a*, qui correspond à l'ο grec, se joint à la racine *vah*, « transporter », pour faire *vaha*, celui qui transporte » ; combiné avec la racine *bhar*, « porter », il forme le mot *bhara*, « ce

qui est porté, un poids » ; joint à la racine *budh*, « savoir », il donne *bōdha*, « l'intelligence. » .

Beaucoup de ces noms peuvent être pris tour à tour dans des sens différents. Ainsi le grec *τόκος* signifie à la fois la naissance et l'enfant, *δρόμος* marque en même temps la course et l'espace parcouru, *τόνος* a le double sens de tension et de corde. C'est une chose remarquable que la catégorie de l'actif et du passif, qui a une importance capitale aux yeux du logicien, n'ait reçu que très-tard et d'une façon fort incomplète son expression dans nos idiomes. Les noms, si l'on ne considère que leur forme, sont restés étrangers à cette distinction. Le mot *τροφός* désigne tantôt celui qui nourrit, tantôt le nourrisson. Que n'a-t-on pas écrit sur le double sens de *λόγος*, qui marque tout ensemble la raison qui conçoit et la pensée qui est conçue, l'intelligence en puissance et en acte ? Mais la réunion de ces deux sens en un seul mot tient à la nature de notre système grammatical, et elle n'est pas plus extraordinaire que pour le mot *σκοπός*, par exemple, qui désigne à la fois le but et celui qui observe, l'espion.

On aperçoit encore par endroits l'effort qu'ont tenté le grec et le sanscrit pour remédier à cette sorte d'équivoque. Ils ont eu recours à l'accent tonique pour distinguer la double signification d'un même mot : *φορός*, en grec, quand il désigne celui qui porte, a l'accent sur la dernière ; mais *φόρος*, ce qui est porté, le tribut, accentue la syllabe radicale. Le sanscrit nous présente des faits analogues. Mais ce sont là des moyens employés après coup et sans

beaucoup de suite, pour séparer ce que la langue, dans son plan primitif, avait confondu.

Les exemples que jusqu'ici nous avons passés en revue sont tous de même nature. Un mot ou une racine sont adjoints à un suffixe, et notre esprit est invité à deviner le rapport que marque cette juxtaposition. Il n'est pas douteux qu'il faut voir dans ce procédé une des causes de la richesse et de la variété de nos idiomes, car, à l'aide d'un petit nombre de signes, nous pouvons produire une quantité immense de combinaisons, et ce n'est pas tant par le nombre des mots existants, que par celui des formations possibles, que doit se mesurer la fécondité d'une langue. Il est vrai que ces dérivés laissent quelque chose à deviner à l'esprit. Mais un écrivain qui sait son métier ne dit ni trop, ni trop peu : il laisse à son lecteur le plaisir de s'associer à son travail et d'achever sa pensée. Ainsi font nos langues à suffixes : elles s'adressent à bon entendeur, et elles omettent ce qui va sans dire.

Pour mieux apprécier l'élégante concision de nos dérivés, il est bon de jeter les yeux sur un idiome moins riche en suffixes formatifs que le nôtre. L'allemand traduit par des mots composés un bon nombre de nos dérivés. Là où nous disons « pommier », il fait *apfelbaum*, c'est-à-dire « arbre à pommes ». Au lieu de « encrier », il a *dintenfass* « tonneau à encre ». Pour « geôlier », il met *gefangenwärter* « gardien de prisonniers », ou *kerkermeister* « maître de cachot ». Sans parler de la démarche traînante de ces composés, ils ont le tort de

faire passer deux idées devant notre esprit, quand, en réalité, la notion à exprimer est simple. Il est intéressant de voir que la langue allemande a, jusqu'à un certain point, senti ce défaut, et qu'elle a essayé d'y remédier. Les mots les plus fréquemment employés à la fin des composés ont été peu à peu dépouillés de leur personnalité, et ont pris le rôle de syllabes formatives. Il y a en gothique un substantif *doms*, qui signifie « jugement, connaissance ». Dès la période du vieux haut-allemand, ce nom est placé à la fin d'un grand nombre de composés à signification abstraite, tels que (nous citons la forme moderne) *christenthum* « chrétienté », *heiligthum* « sainteté ». Mais le sens du mot s'est tellement obscurci, qu'il fait aujourd'hui l'impression d'une syllabe formative. Quand un Allemand illettré prononce les mots *eigenthum* « propriété », *königthum* « royauté », *bisthum* « évêché », il n'y soupçonne point la présence du substantif *doms*, accouplé à *eigen* « propre », *könig* « roi », ou au grec ἐπίσκοπος « évêque », et instinctivement il élève le dernier membre de ces composés au rang de suffixe.

La composition des mots, qui joue un si grand rôle en sanscrit, en grec et dans les idiomes germaniques, ne laisse pas moins de place aux idées latentes du langage. Ce qui caractérise la vraie composition, c'est la suppression de toute désinence casuelle dans le premier membre, pour lequel la vie grammaticale est en quelque sorte suspendue. Mais si l'on ne marque point extérieurement la relation qui unit le premier terme au second, il ne s'ensuit pas

que notre intelligence n'ait pas besoin de la concevoir. Elle y est, au contraire, obligée, et les deux termes du composé ne présenteraient pour elle aucun sens, si elle ne nouait point par la pensée le rapport que le langage se dispense de nous faire voir. Dans le mot θεοσεβής « qui honore les dieux, » le premier membre θεο n'a pas avec le second la même relation que dans θεόδοτος « donné par les dieux, » ou dans θεοείκελος « semblable aux dieux, » ou encore dans θεόεχθρος « ennemi des dieux, » ou dans θεόταυρος « dieu ayant la forme d'un taureau. » C'est ce travail mental de subordination ou d'association que nous sommes obligés de faire, et pour lequel le langage ne nous fournit aucun secours, que M. Adolphe Régnier a justement appelé la syntaxe intérieure. Les formes de ce genre nous aident à comprendre les idiomes qui, comme le chinois, négligent habituellement l'expression des rapports, en laissant à la pensée le soin d'assembler et de lier les mots de la phrase. Mais la puissance de l'éducation est si forte que nous avons de la peine à nous représenter de tels idiomes, et que dans nos propres langues nous cherchons souvent des flexions là où il n'en existe point. On a expliqué plus d'une fois comme des génitifs la première partie de *agricola*, *cœlicola*, quoique les mots tels que *silvicola*, *monticola*, eussent dû mettre en garde contre cette interprétation. Les Indous, ces ingénieux et sévères théoriciens, n'admettent pas qu'un mot puisse se trouver sans désinence casuelle ou personnelle. Aussi Pânini dit-il du premier terme d'un composé : qu'il est revêtu de

l'affixe *luk*. Mais quand on analyse cette expression d'algèbre grammaticale, on s'aperçoit que c'est une quantité égale à zéro, de sorte que l'affixe *luk* marque en réalité l'absence d'affixe.

Mais non-seulement le dernier terme des composés est dépouillé de toute flexion : il arrive souvent que le mot entier prend un sens dont nous ne sommes prévenus par aucune modification extérieure. *Θυμός* et *ποῦς* en grec, *animus* et *pes* en latin sont des substantifs : mais *μεγάθυμός* et *magnanimus*, *ἠλύπος* et *alipes*, sont des adjectifs. L'idée de possession, qui change tout à fait le caractère de ces mots, n'est pas exprimée. Le sanscrit abonde en composés de ce genre : seulement, grâce à la liberté dont jouit l'accentuation indienne, il les distingue par le déplacement de l'accent tonique. Ainsi *jūva-gānt-s* signifierait « jeune femme » : mais *jūva-gāni-s* désigne « celui qui a une jeune épouse ». D'autres rapports, non moins nécessaires pour l'intelligence, sont souvent sous-entendus. Est-il besoin de rappeler les composés homériques, aussi clairs dans leur ensemble que difficiles à expliquer en détail ? Quand Homère appelle Sparte « célèbre par ses belles femmes » *καλλιγύναικα Σπάρτην*, il emploie une expression d'une parfaite netteté, quoique nous devons suppléer, pour la comprendre, toutes les idées intermédiaires. On sait que les poètes grecs ont souvent tiré un parti admirable de cette faculté de composition, pour enfermer en un seul mot deux idées faisant contraste, et frappant l'esprit avec d'autant plus de force qu'il est obligé de trou-

ver lui-même le lien qui les assemble. Eschyle, parlant des époux des Danaïdes qui furent immolés par leurs femmes, se sert de l'expression : *θηλυκτόνω Ἄρει δαμέντες*. Réunissant en un seul mot l'idée du mariage d'Hélène et celle des guerres qui l'ont suivi, Eschyle l'appelle *δορίγαμβρον Ἐλέαν*. En inventant de telles expressions, les écrivains grecs ne faisaient que développer un procédé dont la langue populaire, non moins que la tradition poétique, leur fournissaient le premier modèle. Les composés d'usage courant, comme *πολυμαθής*, *πολίαρχος*, étaient le type de ces créations savantes et préparaient le peuple à les comprendre.

On s'est demandé souvent pourquoi le français a laissé perdre une faculté aussi précieuse. Il est certain que notre langue en a possédé au moins les rudiments. Un *rouge-gorge*, un *blanc-bec*, sont des composés possessifs. *Orfèvre* (*auri faber*), *vermoulu* (*vermi molutus*), sont des composés de dépendance. Mais il semble que le français ait craint d'omettre l'expression des rapports, et qu'il n'ait pas eu assez de confiance dans l'intelligence abandonnée à ses seules forces. On peut regretter cet excès de scrupule, car les prépositions qu'il s'est fait un devoir d'employer sont souvent d'un médiocre secours pour la pensée. *Un mattre à chanter* n'est pas plus clair que l'allemand *singlehrer*, et un *cabinet de lecture* ne vaut pas mieux que *reading room*. Nous défaisons les composés grecs, et au lieu de *ῥοδοδάκτυλος ἠώς* nous mettons l'Aurore aux doigts de rose : mais ces articles, ces prépositions *à*, *de*, sont plutôt

là pour satisfaire aux exigences d'une langue devenue rigoriste et vétilleuse, que pour répondre à un besoin de précision et de clarté. Combien nous aimerions mieux marcher sans ces béquilles ! Il faut que la compréhension spontanée de rapports sous-entendus ait un charme véritable pour l'esprit, puisque nous voyons des langues aussi analytiques que la nôtre assembler souvent leurs mots à la façon des composés grecs ou sanscrits. Là où nous disons logiquement et consciencieusement : « Compagnie d'assurances contre les accidents sur les chemins de fer », l'anglais, non moins clair, mais plus hardi, fait : *rail roads accidents insurance company*.

La pensée est un acte spontané de notre intelligence qu'aucun effort venant du dehors ne peut mettre en mouvement d'une manière directe et immédiate. Tout ce que vous pouvez faire, c'est de provoquer ma pensée, et cette provocation sera quelquefois d'autant plus vive qu'elle paraîtra moins explicite. De même qu'une allusion suffit souvent pour éveiller en nous un monde de sentiments et de souvenirs, le langage n'a pas toujours besoin de nous détailler les rapports qu'il veut nous faire entendre : la seule pente du discours nous fait arriver où l'intelligence d'autrui veut nous conduire.

Je passe à une autre série de faits non moins importants, qui concerne le verbe. Vous savez que le fait essentiel qui domine notre système grammatical, c'est la distinction du verbe et du nom. Je vais essayer de vous montrer que cette distinction était

à l'origine tout intellectuelle, et qu'elle repose sur deux ellipses intérieures.

Prenons trois formes verbales très-simples : *át-ti*, « il mange », *é-ti*, « il marche », *bhár-ti* (forme védique), « il porte ». J'examine les éléments dont elles se composent. Il n'est pas difficile de voir que ces verbes comprennent deux racines dont l'une est subordonnée à l'autre par l'accent tonique. Nous avons d'une part les racines attributives *ad* « manger », *i* « aller », *bhar* « porter », et de l'autre la racine indicative *ta* « celui-ci ». Quand je dis que *bhar* signifie « porter », c'est faute d'une expression plus générale, car la racine *bhar*, étant placée au-dessus ou en dehors de toute catégorie grammaticale, peut désigner aussi bien un porteur ou un fardeau. Si nous voulons donc traduire exactement la forme verbale *bhár-ti*, nous dirons : « porter lui », ou « porteur lui », ou « fardeau lui ». Quelle que soit l'interprétation que nous adoptions, nous avons deux idées juxtaposées ; quant au lien qui les assemble, il est sous-entendu.

Je prends maintenant une formation nominale, à savoir, le participe passé tiré des mêmes racines. Nous avons *at-tá* « mangé », *i-tá* « allé », *bhr-tá* « porté ». Il est clair que ce sont les mêmes éléments disposés dans le même ordre ; *bhr-tá* se compose de la racine *bhar* « porter, porteur ou fardeau », et du pronom *ta*. D'où vient cependant que le sens est tout différent ? C'est que le rapport qui assemble les deux racines est autre. Si nous appliquions à cette syntaxe intérieure les termes de l'analyse logique,

nous dirions que dans *bhár-ti* le pronom *ta* est sujet et *bhar* attribut ou régie, tandis que dans *bhṛ-tá* le pronom *ta* est construit en apposition avec *bhar*. Mais ces deux rapports existent uniquement dans notre esprit. Aucun élément formel ne les indique.

On objectera peut-être que *bhṛ-tá* et *bhár-ti* ne sont pas semblables dans leur aspect extérieur. Le participe *bhṛ-tá* a affaibli en *bhṛ* la syllabe radicale *bhar*; au contraire, dans le présent *bhárti*, le pronom démonstratif *tá* a aminci son *a* en *i*. Mais ce sont là des modifications phonétiques dues au déplacement de l'accent. Le participe, ayant l'accent tonique sur le suffixe, tend à affaiblir la syllabe radicale; au contraire, *bhár-ti*, étant accentué sur la racine, renforce celle-ci et allège la désinence. Croirons-nous que ce déplacement de l'accent était destiné à marquer le changement de signification? Il est difficile de le supposer, quand nous voyons qu'au pluriel et au duel du présent, où évidemment le rapport entre le pronom et la racine est de même nature qu'au singulier, l'accent quitte la syllabe radicale pour passer sur la désinence (*i-más* « nous allons », *ad-más* « nous mangeons »). Le déplacement de l'accent tonique et les modifications phonétiques qui l'accompagnent n'ont donc pu servir que subsidiairement à distinguer le participe du présent, et la véritable différence qui les sépare est toute logique.

Les formations verbales que nous avons citées sont de l'espèce la plus simple : elles appartiennent

à la seconde classe sanscrite, qui joint immédiatement les désinences personnelles à la racine. Mais si nous passons en revue les autres classes de verbes, nous constatons des faits exactement semblables. L'analyse philologique a reconnu la véritable origine de ces syllabes *a*, *ja*, *nu*, qui, dans les formes comme *tudati* « il frappe », *bōdhati* « il sait », *madja-ti* « il s'enivre », *dr̥ṣṇumas* « nous osons », ont l'air de s'interposer entre la racine et la désinence personnelle. Ce ne sont point des lettres serviles ou euphoniques destinées à aider la conjugaison : ce sont encore moins des syllabes produites par une force interne et une sorte d'expansion de la racine. *Bōdha-ti* « il sait », doit se diviser de cette façon : *bōdha-ti*, et *bōdha* n'est pas autre chose que le thème de *bōdha-s* « connaissance ». Les désinences personnelles sont venues s'ajouter à un thème nominal, comme plus haut nous les avons vues se joindre à une racine. *Bōdha-ti* signifie « connaissance-lui », ou peut-être « connaisseur-lui », comme *bhar-ti* veut dire « fardeau-lui » ou « porteur-lui ». Les syllabes *ja*, *nu*, que nous trouvons dans d'autres verbes, sont de même des suffixes servant à former des adjectifs ou des substantifs. *Dīvja-ti* « il brille » renferme un thème *dīvja* « brillant », qui est formé comme *sūrja* « le soleil ». *Dr̥ṣṇō-ti* « il ose » contient le thème adjectif *dr̥ṣṇu* « hardi ». *Dīvja*, *dr̥ṣṇu*, *bōdha*, sont des thèmes nominaux que la langue, en les faisant suivre des pronoms « je, tu, il », a fait entrer dans le mécanisme de la conjugaison.

Il est vrai que pour figurer en qualité de substantifs ou d'adjectifs dans le discours, les thèmes nominaux ont besoin d'une flexion casuelle. Mais ces flexions sont faites de la même matière que les désinences de la conjugaison. Nous en citerons seulement une preuve. Parmi les racines pronominales que possède notre famille d'idiomes, il en est deux de signification exactement semblable : ce sont les racines *sa* et *ta*. L'une et l'autre veulent dire « celui-ci ». La synonymie est si complète, que *ta*, ayant une déclinaison défective, emprunte à certains cas les formes de la racine *sa*. L'un et l'autre de ces pronoms a été ajouté au thème *bōdha*. Le *s*, signe du nominatif masculin, est un débris de la racine *sa* : le *ti*, désinence de la troisième personne du singulier, est, comme nous l'avons vu, un affaiblissement de *ta*. Deux formes aussi différentes en apparence que *bōdha-s* « la connaissance » et *bōdha-ti* « il sait », sont composées d'éléments à sens identique. Elles sont devenues étrangères l'une à l'autre, grâce à l'idée latente que l'esprit a infusée dans chacune d'elles.

A plus forte raison ne faut-il chercher aucune différence originaire entre le substantif et l'adjectif. Comme le langage, pour marquer les personnes ou les objets, les désignait par leur qualité ou leur manière d'être la plus saillante, tous les substantifs ont commencé par être des adjectifs pris substantivement. *Dēva* « dieu » a en sanscrit un comparatif et un superlatif; il signifie « le brillant. » *Mātar*,

qui dans le sanscrit classique veut dire uniquement « la mère, » a dans les Védas un masculin avec l'acception de « créateur. » On sait avec quelle facilité, même dans nos idiomes modernes, nous faisons prendre tour à tour à un nom l'un ou l'autre rôle. Quand notre esprit, derrière la qualité mise en relief par le langage, va chercher une personne ou une chose, nous avons un substantif : mais si, s'arrêtant à la notion de la qualité, il néglige l'idée de l'objet auquel elle appartient, c'est un adjectif que nous employons. C'est, comme personne ne l'ignore, une des applications les plus intéressantes de l'étymologie, de retrouver comme adjectif dans une langue le terme qui est devenu substantif dans une autre. Deux catégories aussi essentielles aux yeux du logicien que la substance et l'attribut n'ont été d'abord distinguées en rien par la parole. C'est grâce à la richesse et à la flexibilité de nos idiomes que ces deux parties du discours ont pu, dans la suite des temps, être séparées d'une façon plus ou moins complète.

Il est vrai que nos langues modernes nous présentent des noms comme *ciel, terre, soleil, nature*, qui ont à nos yeux une valeur purement substantive. Mais il suffit que nous examinions de plus près l'histoire de ces noms, pour reconnaître qu'à l'origine ils étaient des qualificatifs, et que c'est à un acte de notre entendement qu'ils doivent leur valeur actuelle. Prenons, par exemple, en français, le mot *terre* ; il semble bien que ce nom exprime une idée de substance, et nullement une idée de qualité. Mais

si nous retournons de quelques pas en arrière dans le développement des langues indo-européennes, nous n'aurons point de peine à découvrir la notion adjectivique qui était autrefois renfermée dans ce mot. Il existe en sanscrit une racine *tarś*, plus anciennement *tars*, qui signifie « être sec, se dessécher, avoir soif. » Elle a formé en sanscrit le substantif *tarśa* « soif » et le verbe *trśjāmi* « j'ai soif. » En grec nous retrouvons la même racine, sous la forme *τερσ* ou *ταρσ* dans *τέρσομαι* « je sèche, » dans *τερσαίνω* « je fais sécher, » et dans *ταρσός* « une claie pour sécher. » En latin, notre racine se présente sous la double forme *ters* ou *tors*. Mais par un changement dont il existe d'autres exemples dans la même langue, le *s* s'est assimilé à la lettre *r* dont il était précédé, et au lieu de *ters*, *tors*, on a eu *terr*, *torr*. Nous trouvons la forme *torr* dans le verbe causatif *torrère* « sécher, brûler, » et dans l'ancien participe *torrens*, qui désigne un cours d'eau qui reste à sec pendant l'été ; dans le substantif *torris* « un morceau de bois sec. » La forme *terr* nous est conservée par notre nom *terra*, qui veut dire littéralement la sèche, par opposition aux *ὕγρα κέλευθα*, aux routes humides de la mer. Comme pour nous attester que l'*e* de *terra* est bien l'équivalent de l'*o* de *torrere*, nous avons le dérivé *extorris* « exilé, » qui suppose un primitif *torra*¹.

1. L'adjectif s'est conservé dans les langues germaniques. Gothique : *thaurusu-s* « aride », vieux haut allemand : *durri* (même sens), allemand moderne : *dürr*. De *thaurusu-s* vient en gothique le verbe *thaurusjan* « avoir soif », qui a donné le



Sans sortir de cette famille de mots, on peut citer un second exemple de substantif français et latin, qui cache une ancienne idée qualificative. C'est le mot *tête*, qui, comme on sait, est le latin *testa*, « une amphore, un pot. » Mais *testa* est pour *tersta*, comme *tostus* pour *torstus* : le sens primitif est « cuite, terre cuite². »

Ce n'est donc pas d'après nos idiomes modernes où l'usage a obscurci l'acception des mots, qu'il faut juger la parenté originaire de l'adjectif et du substantif. Il faut remonter le cours des âges, jusqu'à ce qu'on arrive au moment où le substantif, devenant transparent, laisse apparaître la racine attributive qu'il renferme.

Un autre moyen qui permet jusqu'à un certain point de distinguer le substantif de l'adjectif, c'est le choix des suffixes. Grâce aux nombreuses syllabes formatives que possèdent les langues indo-européennes, une répartition a pu être essayée, et certains suffixes, à une époque plus ou moins récente, ont été réservés pour les substantifs. En latin, par exemple, le suffixe *tūra* sert à former des substantifs féminins, à signification abstraite, comme *pictura*, *junctura*, *natura*. Mais *tura* n'était pas autre chose, dans le principe, que le féminin du suffixe *turus*, *tura*, *turum*, qui est lui-même un élargisse-

substantif *thayrstei* « soif » (en allemand moderne *durst*, en anglais *thirst*).

2. Le participe *tostus* s'est conservé en français comme adverbe dans le mot *tôt* (*aussitôt*, *tantôt*). Le sens primitif est « chaud, vite », en italien *tosto*.

ment du suffixe *tōr*, servant à former des noms d'agents comme *dator*, *victor*. On a dit quelquefois que les Latins avaient érigé des abstractions en divinités : il serait peut-être aussi exact de dire que la langue latine a transformé des noms d'agents en dénominations abstraites. *Natura* (pour *gnatura*, de la racine *gen*, *gnā*), était la déesse qui enfante, avant de devenir le nom abstrait de la nature.

Pour distinguer de la sorte ce que la langue, dans son plan primordial, avait marqué du même signe, il ne suffisait pas que les idées d'attribut et de substance fussent présentes à l'esprit. Il fallait en outre que les idiomes indo-européens fussent riches et flexibles, pourvus d'une exubérance de formes accumulées par un âge antérieur, de sorte qu'un âge plus récent les pût distribuer sans peine entre deux classes. Si la matière de ces langues avait été plus rebelle, la distinction du substantif et de l'adjectif serait restée une idée latente.

Il serait aisé de faire sur les autres parties du discours des remarques analogues. L'adverbe, par exemple, que nous sommes habitués à considérer comme un mot d'une espèce à part, est un nom ou un pronom que notre esprit subordonne à un autre mot de la phrase. Donnez à cet adverbe une force transitive, il deviendra préposition. Si, au lieu de le subordonner à un autre mot, l'on s'en sert pour coordonner deux termes ou deux phrases, on en fera une conjonction. Toute la syntaxe a d'abord résidé dans notre intelligence, et si plus tard des différences de forme ont plus ou moins séparé les

parties du discours, c'est que le langage a fini par porter l'empreinte du travail intellectuel qu'il représente. C'est notre esprit qui anime le verbe d'une force transitive, enchaîne et surbordonne les propositions, et dépouille certains mots de leur signification propre, pour les faire servir comme les articulations et comme les jointures du discours. L'unité de la proposition et de la phrase, non moins que celle du mot, est le fait de l'intelligence.

Pour apercevoir la part qui revient à notre esprit dans la vie apparente du langage, il est bon d'appliquer quelquefois le microscope étymologique à quelques lignes d'un morceau poétique ou oratoire, à une ode d'Horace ou à une période de Démosthène. Si nous ramenons tous les mots à leur valeur première, si nous disjoignons les flexions et défaisons les soudures, nous aurons devant nous, au lieu du savant agencement qui nous charmait, une série de racines, les unes attributives, les autres pronominales, mises bout à bout, et présentant, au milieu de redondances nombreuses, les ellipses les plus fortes et les sens les plus décousus. C'est la même illusion qui s'empare de notre vue en présence d'un tableau de Titien ou de Véronèse : nos yeux croient apercevoir des oppositions de lumière et d'ombre sur une toile partout éclairée du même jour, ils voient des lointains là où tout est sur le même plan, ils distinguent des actions successives quand tout est simultané, et ils supposent un drame vivant et des mouvements qui se croisent, lorsqu'ils n'ont devant eux que des personnages juxtaposés et des attitudes

10443. — IMPRIMERIE GÉNÉRALE DE CH. LAHURE

Rue de Fleurus, 9, à Paris
